

# Association Villeneuve à Venir

---

*Villeneuve, janvier 2021*

Madame, Monsieur,

Vous vous êtes porté(e) candidat(e) à un poste de municipal(e) ou un siège au conseil communal de Villeneuve.

Vous manifestez ainsi votre intérêt pour les affaires de la commune et nous vous en sommes gré.

Notre association Villeneuve à Venir (sans affiliation politique) s'engage depuis 2012 à

- *Défendre un développement harmonieux et durable ;*
- *Protéger la beauté naturelle, le patrimoine culturel et l'équilibre architectural ;*
- *Agir pour influencer les plans d'urbanisme dans ce sens.*

Comme vous le savez, la municipalité sortante a communiqué lors d'une séance publique en septembre 2020 sa vision d'urbanisme ainsi qu'une série d'études portant sur la mobilité, le logement et le développement du bourg, que vous connaissez certainement.

Notre association et les habitants de Villeneuve aimeraient connaître votre position personnelle, vos observations et vos propres propositions dans ces domaines.

Ainsi, nous joignons à ce courrier un questionnaire portant sur le contenu de ces études et le bien connu PDL Gare pour éclairer les citoyennes et les citoyens dans leurs choix.

Nous vous prions de bien vouloir nous retourner le questionnaire avant le 14 février soit par courrier ou par courriel à l'adresse suivante :

***Association Villeneuve à Venir , Route des Plaines 6, 1844 Villeneuve  
villeneuveavenirvd@gmail.com***

Nous nous engageons à faire connaître vos réponses à la population avant la date des élections.

En vous remerciant d'avance de votre effort et de votre intérêt pour l'avenir de notre commune, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée

Association Villeneuve à Venir  
Pour le comité

D. Paccard  
Membre du Comité

J. von der Lahr  
Membre du Comité

## Questionnaire pour les candidats :

### Chapitre 1 : Nouveau Schéma Directeur Portes du Bourg

**Question 1 :** Partagez-vous les objectifs du schéma directeur Portes du Bourg à savoir la construction de 37'000 m2 surface brute de plancher (SBP) (p.27 présentation du 22/9/2020) ?

OUI NON

COMMENTAIRES :

**Question 2 :** Partagez-vous les capacités de construction avec gabarits de 4 niveaux hors sol avec possibilité de monter à 5 ou 6 niveaux même en front de lac, pour un programme public emblématique (p.26 présentation du 22.9.2020) .

**Question 2b :** Est-ce que les superstructures comptent-elles comme étage ? OUI NON

**Question 2c :** Quel type de toiture envisagez-vous: plat (type bâtiment COOP) OUI  
Ou type collège Lac : OUI  
Autre : OUI

**Question 3 :** Le PDL 2014 prévoyait la cession des terrains communaux à des promoteurs immobiliers, le Schéma 2020 passe sous silence cette question.

**Quelle est votre position ?**

Cession des terrains à des promoteurs privés ?	Oui	Non
Maintien des terrains communaux en propriété publique ?	Oui	Non

### Chapitre 2 : ETUDE LOGEMENT du 27/2/2018 , publiée qu'au 22 septembre 2020

**Question 4 :** L'étude recommande (p.16 & 20) de renforcer l'attractivité de la politique de logement en faveur des classes moyennes supérieures et aisées au lieu des ménages populaires et classes moyennes inférieures qui y habitent actuellement .

**Partagez-vous cet objectif comme politique du logement pour la nouvelle législature ?**

OUI NON

COMMENTAIRES :

**Question 5 :** L'étude recommande (p.26) de cibler pour les constructions Portes du Bourg un public composé à 75% de » ménages solos, à deux revenus et sans enfants, ménages de couple d'âge moyens et seniors »

**Partagez-vous cette vision pour attirer des nouveaux habitants?**

OUI NON

COMMENTAIRES :

**Question 6 :** L'étude (p.32) chiffre les dépenses par an & par habitant pour le budget de la commune à 1300 CHF, pour un enfant préscolaire à 15000 CHF, pour un enfant scolarisé à 3150 CHF.

Pour équilibrer le budget communal, l'étude propose (p. 32) d'attirer, hors périmètre PDL, 1000 habitants , aisés et sans enfant.

**Partagez- vous cette vision de financement du budget communal ?**

OUI

NON

COMMENTAIRES :

### **Chapitre 3 : DIVERS**

**Question 7 :** L'étude «**Accessibilité & Stationnement** » (p.31 *présentation du 22/9/2020*) parle d'une Rue de la Gare non existante. Est-ce que les chiffres relevés, notamment les 63 places répertoriées des Comtes de Savoie, relève de la même inexactitude ?

OUI

NON

COMMENTAIRES :

**Question 8 :** Est-ce que vous soutenez la construction du Collège Intercommunal sur la Commune de Villeneuve ?

OUI

NON

COMMENTAIRES :

**Question 9 :** Est-ce que vous soutenez le projet de construction d'une très grande station d'épuration sur un terrain communal ?

OUI

NON

COMMENTAIRES :



